



## Dossier de presse

### Inauguration du barreau routier de Pont Lagot



**Contact presse :**

Agence Communiqués – Anne-Sophie Pinon

Email : [aspinson@communiques.fr](mailto:aspinson@communiques.fr) - Tél : 02 99 79 60 89

7 rue de la Monnaie – 35000 Rennes

# Sommaire

---

## **Communiqué de Presse :**

En avant-première, le barreau routier de Pont Lagot s'ouvre au public

1/ Les temps d'un chantier d'envergure

2/ Des déplacements plus fluides et plus sûrs

3/ La sauvegarde et l'aménagement durable de l'environnement

4/ Le barreau de Pont Lagot : une aventure humaine

5/ Financement du projet de Pont Lagot



## Communiqué de presse

Rennes, 25 novembre 2011

### En avant-première, le barreau routier de Pont Lagot s'ouvre au public

La nouvelle voie express entre la rocade Nord de Rennes et la route de Saint-Brieuc (RN 12) sera inaugurée samedi 26 novembre, à 15h en présence de Monsieur Le Préfet de Région, de Monsieur le Président de la Région Bretagne, de Monsieur le Vice-Président, en charge des infrastructures, du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, de Monsieur le Maire de Rennes, Président de Rennes Métropole et du public présent sur le site.

*À cette occasion, la chaussée sera exceptionnellement accessible au grand public avec des animations réservées aux piétons, vélos, skate-boards et rollers de 13h à 17h. Le plus important des chantiers routiers bretons sera ensuite ouvert à la circulation automobile, début décembre 2011.*

Après quatre années de travaux, les partenaires de ce projet ont souhaité faire découvrir de manière inédite ce nouvel aménagement aux habitants de l'agglomération rennaise et en particulier à ceux de Rennes, Vezein-le-Coquet et Pacé. La route sera donc mise à la disposition de tous, riverains et futurs usagers, dans l'objectif que chacun puisse s'approprier la nouvelle voie de circulation, en profitant d'une dizaine d'animations gratuites.

#### Découverte des acteurs de la construction

Cette journée spéciale mettra en avant les hommes et les femmes qui ont travaillé sur le chantier grâce, notamment, à une exposition photographique autour de leurs métiers, ainsi que des visites commentées par les équipes qui ont dirigé la réalisation du projet, avec présentation d'engins de chantiers. Petits et grands pourront découvrir de près ces impressionnants engins qui créent les routes.

Les actions entreprises en matière d'environnement seront aussi au menu avec la possibilité de visiter, en compagnie d'une animatrice nature, les aménagements réalisés au niveau de la zone humide qui a été sauvegardée et mise en valeur à l'occasion du projet.

#### « Ça roule »

Exceptionnel ! Sur plus de deux kilomètres, tout un côté de la nouvelle voie de circulation sera réservé aux piétons, rollers, cyclistes et à tous les moyens de locomotion non motorisés. Au programme : la possibilité de tester un segway ou de drôles de vélos. Des skate-parks pour tous les âges seront installés pour l'occasion : grandeur nature pour les plus aguerris ou une réplique gonflable pour les moins de six ans. Pour les plus petits, des jeux gonflables et des animations autour des ballons leur seront proposés. Enfin, les plus audacieux pourront découvrir les sensations de chute libre grâce à un simulateur de vol en apesanteur.

#### Infos pratiques :

Accès piétons ou vélos par le parc de Villejean (accès fléché depuis la rue de Gascogne).

Navettes spéciales gratuites toutes les ½ heures, de 13h à 17h  
Au départ de Rennes (métro Villejean Université), Vezein-le-Coquet (parking centre commercial) et Pacé (parking du Ponant)

#### 4 ans de travaux pour un chantier colossal

L'État, à travers les interventions de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bretagne (DREAL) et de la Direction interdépartementale des routes Ouest (DIRO) a assuré la maîtrise d'ouvrage de ce chantier entamé en 2007. L'inauguration ponctue la fin des travaux et annonce la mise en service de la nouvelle 2x2 voies, dite barreau de Pont Lagot, qui relie la rocade Nord-Ouest de Rennes à la route de Saint-Brieuc (RN12). L'objectif de cette continuité de 5,3 km au total dans la liaison Paris-Brest est d'apporter de la sécurité et du confort aux automobilistes qui viennent de Saint-Malo ou de Caen et qui se dirigent vers Saint-Brieuc et Brest. Ils éviteront désormais la Porte de Brest, bénéficieront d'un élargissement de la RN 12, désormais à 3 voies sur 2,4 km.

L'aménagement en milieu urbain a nécessité la construction de cinq ouvrages d'art et de murs anti-bruits. Par ailleurs, le chantier aura donné l'occasion de réaménager une zone humide, qui a vocation à être ouverte au public et accueillir des animations pédagogiques. Le barreau de Pont Lagot a mobilisé 40,5 millions d'euros de financements, auxquels ont contribué, outre l'État (27,5%), la Région Bretagne (27,5%), le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine (22,5%) et Rennes Métropole (22,5%).



# 1/ Les temps d'un chantier d'envergure

L'un des plus importants chantiers routiers de Bretagne a nécessité quatre ans de travaux, de 2007 à 2011, en plusieurs étapes. Le but de l'opération est d'assurer, au niveau de l'agglomération rennaise, la continuité de la liaison routière Paris-Brest dans des conditions de confort et de sécurité optimales. Cette réalisation met fin aux entrecroisements, sources de perturbations, au niveau des échangeurs de la Porte de Villejean et de la Porte de Brest sur la rocade.

## 2003

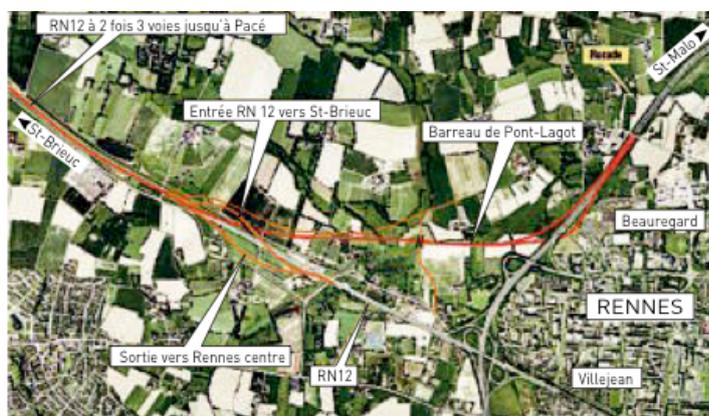
Concertation avec les habitants.

## 2004

Déclaration d'utilité publique (DUP)  
le 14 décembre

## 2007 - 2009

Lancement des travaux avec, en 2007-2008, la réalisation de trois ouvrages d'art : passage de la bretelle d'accès du barreau sous la rocade, franchissement de la voirie locale par un pont au-dessus du barreau, le passage supérieur de la RN12 au dessus du barreau, et la modification de deux autres (dont la passerelle piétonne sur la rocade de Rennes).



Dans le même temps sont réalisés : l'aménagement d'une zone humide, les déplacements des réseaux et le rétablissement des voiries locales. Les raccordements du futur barreau à la rocade sont créés avec des déviations provisoires de circulation pour les accès à la rocade.

## 2010

En mars 2010, début des terrassements pour la construction du barreau, de son raccordement à la rocade. La RN12 est modifiée et élargie à six voies entre Pacé et Vezin-le-Coquet.

## Focus

Deux questions à Arnaud Piedvache, contrôleur à la DIRO (Direction Interdépartementale des Routes Ouest)

### « Quel est l'objectif de l'élargissement de la RN12 ? »

Depuis plusieurs années, nous observons des grandes densités de circulation entre Vezin-le-Coquet et Pacé avec les véhicules de passages (trajets longs en transit) et les usagers locaux (desserte ouest de l'agglomération). Nous avons donc souhaité fluidifier la circulation.

### « Quelles sont les conséquences de ces nouveaux raccordements pour les quartiers Villejean/Beauregard ? »

Avec le barreau de Pont Lagot, nous allons diminuer la circulation entre la porte de Villejean et la porte de Brest, puisque les usagers de la route, venant par exemple de l'avenue Charles Tillon, ne croiseront plus le trafic venant du nord vers la RN12, source de perturbations jusqu'alors.

## 2010-2011

Réalisation des chaussées, du réseau d'assainissement et installation des équipements de sécurité (signalisation horizontale et verticale, pose des glissières...)

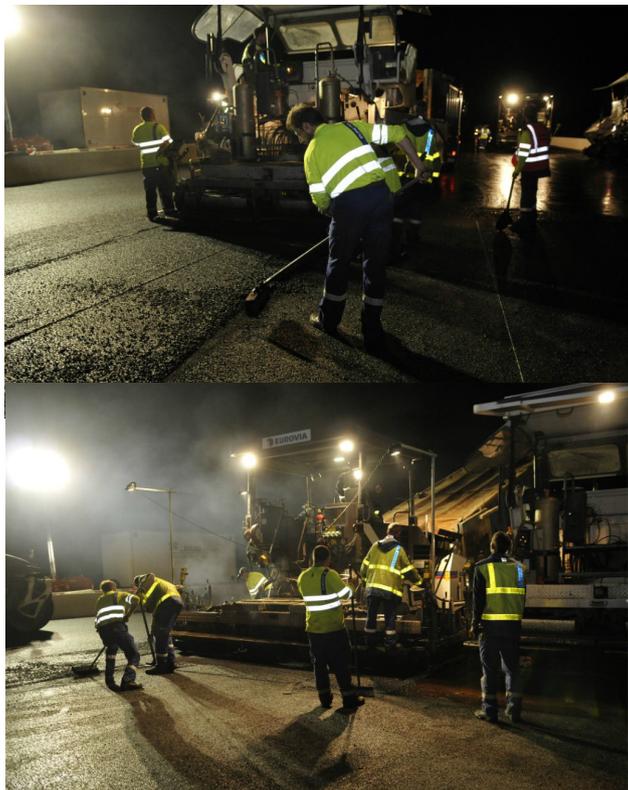
## Décembre 2011

Mise en service du barreau de Pont Lagot et de la RN12 élargie.

### FOCUS

Les derniers travaux de nuit du 5 au 9 septembre derniers

Durant les différentes phases de ce chantier complexe à proximité de voiries très empruntées, la circulation n'a jamais été complètement interrompue. L'exploit au quotidien a été de gérer les travaux sans créer de gênes ni de ralentissements excessifs. Tous les acteurs du chantier ont fait preuve d'organisation précise et réactive, ce qui a impliqué plus de 100 nuits de travaux au total sur toute la durée du chantier.



## 2/ Des déplacements plus fluides et plus sûrs

**Le barreau de Pont Lagot, c'est une continuité de 5,3 km, dans la liaison Paris-Brest. En reliant la RN12 à la rocade Nord-Ouest de Rennes, c'est aussi une meilleure sécurité et plus de confort aux automobilistes qui viennent de Saint-Malo et de Caen et qui se dirigent vers Saint-Brieuc et Brest.**

**Ils éviteront désormais la Porte de Brest, bénéficieront d'un élargissement de la RN 12 à 3 voies sur 2,4 km.**

### Fluidité

Au niveau des échangeurs de sortie de la rocade Nord-Ouest de Rennes, les secteurs sont régulièrement saturés et donc dangereux. Le barreau de Pont Lagot va permettre une meilleure répartition des trafics en fonction des destinations.

La création de bretelles d'accès vers le barreau en amont de la Porte de Villejean, d'un échangeur à hauteur de Vezin-le-Coquet pour assurer une connexion du barreau et de la RN12, l'amélioration, à la hauteur de Pacé, de la liaison avec les voies départementales : RD 288, direction « Le Rheu » et RD 29, direction « Montgermont » et l'élargissement à six voies de la RN12 à partir de Pacé participent à fluidifier le trafic.

Tous ces aménagements profiteront aussi aux usagers venant de la rocade Sud qui bénéficieront d'un accès moins encombré et rejoindront ensuite les six voies de la RN 12 à hauteur de Vezin-le-Coquet.

### Sécurité

Un accès direct vers la RN12 direction Pacé/ Saint-Brieuc à partir de la rocade Nord met fin aux périlleux entrecroisements entre la Porte de Brest et l'échangeur de Villejean. Les automobilistes en provenance de Saint-Malo et de Caen et en direction de Saint-Brieuc et de Brest évitent désormais cet endroit, bénéficient de bretelles d'accès vers le barreau en amont de la Porte de Villejean et d'un élargissement de la RN 12 à trois voies sur 2,4 km.

### Gain de temps

La liaison Paris-Brest est plus rapide et plus directe grâce à la nouvelle continuité de parcours offerte par le nouvel équipement routier. Fluidifiées, les routes de l'Ouest rennais craindront moins les heures de pointe.

### Moderniser les routes pour développer les territoires

Etat, Région, Département, Agglomération : les acteurs publics s'engagent pour améliorer les équipements routiers en Bretagne et dans l'agglomération rennaise. L'aménagement du barreau de Pont Lagot illustre leur volonté de mettre en place des conditions de transport adaptées aux besoins, tout en assurant une meilleure desserte de nos communes, département et région.

### Trafic

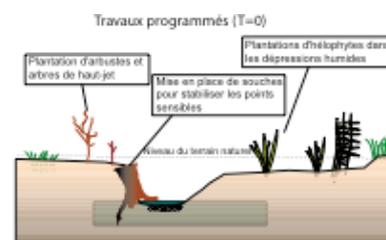
20 000 véhicules par jour sont attendus sur le barreau de Pont Lagot. Chaque jour, 75000 véhicules circulent sur la rocade Nord de Rennes et 55000 sur la RN 12.

# 3/ La sauvegarde et l'aménagement durable de l'environnement

Une étude d'impact a été réalisée en amont du lancement de l'opération de Pont Lagot et a permis de découvrir une zone humide. La préservation et la valorisation de la zone humide ont été rendues possibles par le détournement des ruisseaux et le déplacement d'une mare. Ce patrimoine écologique est destiné, aujourd'hui, à devenir un outil pédagogique pour les générations futures.

La zone de Pont Lagot est une zone naturellement inondable qui n'avait pas encore été répertoriée comme zone humide à protéger. Traversée par trois cours d'eau, la Martinière, le ruisseau de la Touche Thébaut et le ruisseau de Pont Lagot, elle présente un fort intérêt écologique, notamment pour les amphibiens.

Les travaux routiers pouvaient porter atteinte à cet écosystème fragile. Sa sauvegarde et son aménagement durable ont été possibles grâce aux engagements de l'État pour la protection de l'environnement. Avant toute intervention humaine, un inventaire exhaustif de la faune locale en partenariat avec l'université de Rennes 1 a été dressé. Une étude sur les aménagements nécessaires pour mettre en valeur et développer la zone humide a ensuite été réalisée.



## Des ruisseaux détournés



Les travaux routiers impliquaient de détourner des ruisseaux qui se trouvaient sur l'emprise de la nouvelle voie de circulation.

Pour dériver les cours d'eau et permettre leur écoulement naturel tout en respectant la biodiversité, des fossés ont été creusés et transformés, à leur tour, en ruisseaux. Ces aménagements ont été complétés par la construction d'ouvrages (tunnels) pour préserver les corridors écologiques et assurer le passage du gibier, notamment, en toute sécurité, mais aussi celui des piétons et cyclistes.

## La mare du Petit-Launay déplacée

L'opération a consisté à déplacer la mare vers un nouveau site aménagé à l'identique 200 m plus loin. Des eaux de captages à partir d'un puits ont été dérivées vers la nouvelle mare. Ces travaux avaient pour objectif de favoriser la transhumance, par la terre ferme, des espèces à protéger jusqu'au nouveau milieu.

Avec la même qualité d'eau qu'à l'origine, le nouvel espace de vie aquatique offre les conditions optimales à la reproduction des amphibiens.

## La zone humide sauvegardée

L'aménagement et le développement de la zone humide ont nécessité des interventions sur la végétation existante. Des arbres ont été coupés pour éclaircir le milieu récepteur, les branchages et les troncs mis en tas et des ornières reconstituées.



Des aménagements pour favoriser la biodiversité avec la création d'habitats diversifiés pour que le site devienne une véritable oasis pour la flore et la petite faune.

L'objectif est que, progressivement, rainettes, tritons et salamandres se réapproprient les lieux et attirent d'autres espèces d'oiseaux vivant en milieu humide.

#### La zone humide valorisée

L'aménagement de la zone humide a été complété par la mise en place d'un ponton et d'un panneau pédagogique, et fait l'objet d'un entretien spécifique pour pérenniser son caractère. L'objectif est de rétrocéder ce lieu aux collectivités locales, pour en faire un lieu ouvert et valorisable auprès du public, notamment scolaire.

***Cet aménagement a mobilisé plus de 100 000 € de financement et de nombreux intervenants pour une mission de génie écologique qui reste encore rarement expérimentée.***

## 4/ Le barreau de Pont Lagot : une aventure humaine

**Quelques années d'études et d'enquêtes publiques, quatre années de travaux, la réalisation du barreau routier de Pont Lagot est aussi une histoire humaine avec de nombreux intervenants à toutes les étapes de la concrétisation de ce projet. Dans un contexte économique difficile, le chantier de 40 millions d'euros mené de 2007 à 2011 aura bénéficié de compétences locales.**

Une vingtaine d'entreprises est intervenue sur le chantier de la nouvelle infrastructure routière rennaise. Parmi elles, treize entreprises bretonnes ont apporté leur expertise à ce chantier hors normes qui aura mobilisé de nombreux savoir-faire : ingénieurs, paysagistes, écologues, chefs de chantiers, conducteurs d'engins, agents d'exploitation de la route, poseurs de canalisations et de glissières, métiers des ouvrages d'art, maçons, laborantins, comptables, géomètres, coordonnateurs sécurité...



La naissance de la nouvelle route nationale a commencé par des échanges entre les services de l'État et les représentants des collectivités territoriales : élus ou personnels en charge des transports.

Un temps de concertation avec les habitants et les associations a également permis de présenter le projet, les phases des travaux en amont du lancement.

La concrétisation du projet implique l'intervention de bureaux d'étude ou d'experts techniques.

Elle mobilise des ingénieurs, des techniciens mais aussi des personnels administratifs et comptables pour préparer les dossiers techniques, choisir les entreprises, assurer au jour le jour le suivi du déroulement du chantier, parer aux imprévus.

Elle représente de l'emploi pendant plusieurs mois pour les entreprises spécialisées en travaux publics.

Une fois ouverte à la circulation, la nouvelle route intègre le réseau routier et elle est prise en charge par les équipes qui veillent à son entretien et aux bonnes conditions de trafic.

### Les entreprises bretonnes ayant participé au projet :

Eurovia (Rennes), TPR SAS (Hennebont), Marc SA (Bruz), Roussel (Hénon), Novello (Landerneau), APAVE (Le Rheu), GEOMAT (Fougères), DERVENN (Mouaze), Charrier TP (Rennes), Prim Vert (Auray), Signature (Cesson), CEGELEC (Rennes), Helios Atlantique (Guichen).

## 5/ Le financement du projet de Pont Lagot

**Le barreau de Pont Lagot est financé au titre du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006. Rennes Métropole, le département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et l'Etat sont les 4 financeurs du projet.**

**Le montant global du projet s'élève à 40,5 millions d'euros répartis entre :**

L'Etat : 27,5 %

La Région Bretagne : 27,5 %

Le Département Ille et Vilaine : 22,5 %

Rennes Métropole : 22,5 %

**La maîtrise d'ouvrage** est assurée par la DREAL Bretagne (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et **la maîtrise d'œuvre et l'exploitation** par la DIRO (Direction interdépartementale des routes Ouest)